

***Question de gestion 1.1.***

***Quels produits ou quels services pour quels besoins ?***

1. **Analyse du marché de l’entreprise O’tera (travail de recherche en groupe**)

Par groupe, et à l’aide de recherches personnelles, répondre aux questions suivantes :

***La demande***

* La consommation des produits locaux est-elle encore amenée à se développer ?
* Comment évolue la consommation des produits frais en France ?

*L’offre*

* En quoi les enseignes spécialisées (Grand Frais, etc.) constituent-elles une menace pour O’tera ?
* Les grands hypermarchés sont-ils des concurrents d’O’tera ?
* Le développement de distributeurs alternatifs (les coopératives agricoles par exemple) peut-il menacer le modèle de développement d’O’tera ?

*Traiter l’intégralité des 5 thématiques n’est pas nécessaire pour la suite. Demander aux élèves de présenter leurs résultats soit sous forme de diaporama, soit sous forme d’une présentation orale, sans note, peut contribuer à la préparation de l’épreuve du grand oral.*

*Des ressources pour guider les travaux des élèves sont disponibles, en toute fin du support.*

1. **Montrer en quoi l’offre d’O’tera est adaptée à son marché.**
2. **Identifier les orientations stratégiques d’O’tera (mobilisation des acquis de management de première).**
3. **Repérer les choix marketing de l’entreprise et montrer en quoi ils sont cohérents avec ces orientations stratégiques.**
4. **Présenter et expliquer l’évolution de la valeur ajoutée créée par l’entreprise.**

Ressources relatives à l’historique d’O’tera

*Annexe 1. Comment la « ferme » d’Avelin est devenue O’tera ?*

*Annexe 2. Des agriculteurs qui basculent du refus à l’acceptation*

*Annexe 3. L’influence d’O’tera sur le territoire : une enquête auprès des partenaires agricoles*

*Annexe 4. L’organisation d’un magasin O’tera, l’exemple d’O’tera Saint-André*

*Vidéo 1. Présentation : le concept O’tera.* [*https://www.youtube.com/watch?v=uoKHSOG9wng*](https://www.youtube.com/watch?v=uoKHSOG9wng)

# Annexe 1. Comment la « ferme » d’Avelin est devenue O’tera ?

*Sous la pression d'une partie du monde agricole, la « Ferme » d'Avelin, débaptisée, devient O’tera*

Rassemblés sous la bannière de la Confédération paysanne, 80 agriculteurs de la région ont mené le coup de force le mois dernier en déboulonnant l'enseigne de la Ferme d'Avelin, émanation de la Ferme du Sart, lui reprochant l'emploi abusif du mot « ferme ». Concepteur de la société, Matthieu Leclercq, en accord avec la FDSEA, a finalement cédé. Hier, le point de vente d'Avelin a été renommé O’tera. La Ferme du Sart changera quant à elle de nom après l'été.

Il avait assuré que la société ne bougerait pas d'un pouce. Responsable communication de la Ferme du Sart et de la Ferme d'Avelin créées par Matthieu Leclercq, Charles D'Hallendre s'était voulu inflexible le mois dernier face au coup de force mené à Avelin : « La polémique est rouverte autour du nom de nos magasins. Nous ne reviendrons pas dessus », avait-il martelé.



 […] Juché dans une nacelle, Thierry, agriculteur de Villeneuve-d'Ascq, a mis la dernière touche au remplacement de l'enseigne « la Ferme d'Avelin » par une nouvelle, plus consensuelle, « O’tera d'Avelin ». L'épilogue d'une polémique née avec la création de la Ferme du Sart en 2007, ravivée avec l'ouverture de celle d'Avelin en décembre, qui prêtait à la société la volonté d'entretenir l'ambiguïté autour de son concept en employant à dessein le mot ferme alors que les produits régionaux représentent 50 %, « seulement », juge la Confédération paysanne, de ce qui est proposé.

« Notre objectif est de développer un réseau de magasins franchisés portés par des agriculteurs qui veulent monter des points de vente pour développer l'agriculture de proximité. Les produits sont achetés en direct à l'agriculteur, une trentaine sont partenaires, la plupart à proximité du magasin d'Avelin. Après, bien sûr, nous proposons aussi des bananes ou des oranges qui ne peuvent être de production régionale. Mais le terme « ferme  » n'est pas abusif. Nous pouvons cependant comprendre que cela dérange une partie du monde agricole, et nous avons accepté de retirer le mot de notre appellation pour renforcer nos liens avec la profession », concédait Charles D'Hallendre hier, entouré d'une partie des agriculteurs partenaires.

Des professionnels pour leur part satisfaits de travailler avec O’tera, tels Marie-Anne Hemelsdaele, d'Avelin, qui fournit ses produits transformés du lait tout en conservant son propre magasin de proximité. « C'est complémentaire », assure-t-elle. « J'ai gardé la clientèle que j'avais déjà. La différence, c'est le contact avec le producteur. Quant au changement de nom, ce sera peut-être plus clair pour le consommateur. Quoi qu'il en soit, si l'on n'est pas tout à fait à la ferme ici, on n'est pas dans une grande surface non plus », juge-t-elle.

*La Voix du Nord, 9 avril 2012, S. Hubin*

[*https://www.lavoixdunord.fr/art/region/sous-la-pression-d-une-partie-du-monde-agricole-la-jna25b0n369439*](https://www.lavoixdunord.fr/art/region/sous-la-pression-d-une-partie-du-monde-agricole-la-jna25b0n369439)

# Annexe 2. Des agriculteurs qui basculent du refus à l’acceptation.

[…] Le lancement en 2006 de ce qu’on appelle alors « la Ferme du Sart » à Villeneuve d’Ascq a d’abord provoqué défiance et polémique. L’emploi du terme « ferme » suscite en effet la désapprobation de la profession agricole, avant son abandon en 2012 à des fins d’apaisement. Assimilé à la grande distribution au regard de ses origines familiales, le fondateur de l’entreprise est alors présenté comme le loup voulant entrer dans la bergerie.[…] De nombreux agriculteurs l’éconduisent [*le rejettent, ndlr*], parmi lesquels de hauts responsables de la Fédération régionale des syndicats d’exploitants agricoles (FRSEA).

Les Organisations professionnelles agricoles (OPA) ont depuis changé d’attitude, […] ce dont atteste la signature d’une convention […] avec la Chambre régionale d’agriculture, qui cherche de nouveaux débouchés pour les agriculteurs de la région. Ceux qui sont devenus partenaires d’O’tera sont aujourd’hui considérés comme « chanceux », et suscitent parfois des jalousies.

Le ralliement à O’tera d’agriculteurs auparavant opposés a eu lieu à̀ la faveur de l’ouverture du deuxième magasin, à Avelin en 2011. « Vu la poursuite de son développement mieux valait dès lors s’allier à̀ O’tera que continuer à se battre contre ! » reconnaît un cultivateur de la commune. Entre-temps O’tera a communiqué pour rassurer. « J’ai eu tort de ne pas y croire dès le début » admet une syndicaliste dont la fille a depuis intégré́ le réseau d’O’tera.

Deux projets d’implantation d’O’tera ont toutefois échoué́. À Wambrechies, au nord de Lille, des agriculteurs locaux et la Confédération paysanne, ayant eu vent en 2009 du projet d’ouverture d’un magasin, ont mobilisé de nombreux opposants au concept. Réunis dans l’association « L’union fait la ferme », ils ont alors imaginé la création d’un point de vente collectif. Ce point de vente collectif intitulé « Talents de ferme » a finalement vu le jour cinq ans plus tard (2014) sur le terrain que convoitait O’tera, dont le troisième magasin a néanmoins ouvert à moins de 4 km de là, peu après.

De même, l’enseigne a renoncé en mai 2012 à un projet d’implantation à Sainghin-en-Mélantois, dans le Sud-Ouest de l’agglomération, sur le site d’un vaste corps de ferme du centre-bourg. L’opposition est venue d’agriculteurs et de commerçants du village mais aussi et surtout d’habitants redoutant un accroissement du trafic routier, des problèmes de stationnement et la dégradation de la remarquable grange de cette vieille ferme.

L’opposition à O’tera est moins sensible aujourd’hui, peut-être parce que le nombre des magasins crées n’est pas aussi important qu’annoncé originellement. Pour autant la Confédération paysanne (un syndicat d’agriculteurs) dénonce toujours sur le fond l’appropriation des « vrais » circuits courts (marchés, magasins de producteurs, AMAP, ventes à la ferme...) par une entreprise assimilable aux Grandes et Moyennes Surfaces. Antoine Jean, porte-parole régional de la Confédération paysanne, redoute qu’une fois mieux implanté O’tera revienne sur les bonnes conditions offertes aux producteurs régionaux pour mieux les « comprimer ». Le syndicaliste reconnaît néanmoins qu’il est difficile de trouver des agriculteurs ayant l’expérience d’O’tera et critiquant ses pratiques.

*Source. D’après « Innover pour nourrir la ville : comment un intermédiaire de la grande distribution renouvelle la pratique des circuits courts (O’tera dans le Nord-Pas-de-Calais) », Nicolas Rouget, Frédéric Lescureux, Sylvie Letniowska-Swiat, Guillaume Schmitt, Jacques Heude et Thomas Pfirsch, Annales de géographie 2016/6 (N°712), pages 642 à 665*

[*https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2016-6-page-642.htm?contenu=article*](https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2016-6-page-642.htm?contenu=article)

# Annexe 3. L’influence d’O’tera sur le territoire : une enquête auprès des partenaires agricoles

*Une enquête auprès des agriculteurs partenaires d’O’tera, sur 31 fermes d’orientations, les plus diverses possibles a été réalisé en 2015. Les résultats sont présentés ci-dessous.*

Parmi les enquêtés agricoles vingt-deux pratiquaient déjà̀ la vente directe de leurs produits, sur leurs fermes pour la plupart […]. D’après une étude d’impact réalisée par la Chambre d’agriculture de région, « le solde de clients est positif ». Autrement dit O’tera contribue à̀ convertir des consommateurs aux circuits courts sans compromettre la vente directe des agriculteurs partenaires. […] La cohabitation est possible entre le magasin de la Ferme du Sart au concept particulier et les points de vente à la ferme, d’autant que nous sommes sur une zone fortement urbanisée, dans un contexte de développement de la demande pour des produits régionaux ».

[…] O’tera apparait aux agriculteurs comme une opportunité pour s’extraire des mailles d’autres intermédiaires jugés tout-puissants et trop gourmands. Le circuit court piloté par O’tera représente, pour les agriculteurs, un moyen d’écouler de gros volumes à bon prix (exemple : 2 000 à 2 500 litres de jus de pommes par semaine à̀ 1,46 euro pièce pour un arboriculteur des Weppes).

La force d’O’tera repose sur la fiabilité́ de l’organisation du travail, les quantités vendues et le niveau de la rémunération. […] Les agriculteurs enquêtés n’en finissent pas de s’étonner qu’ils puissent participer aussi librement à la détermination de leurs prix de vente à O’tera. D’ailleurs, à les écouter, ces prix ne font pas vraiment l’objet d’une négociation : *« ils sont à̀ peine discutés. Ces prix, ce sont les nôtres ! ».* Les prix sont définis en début de campagne, révisés chaque année et fermes.

Notons que la part d’O’tera dans les chiffres d’affaires des enquêtés a tendance à̀ augmenter. […]. « O’tera m’offre un meilleur confort de vie et m’a permis d’embaucher » estime un agriculteur, tandis qu’un endivier dont l’installation aurait été permise par l’obtention de ce débouché́, évoque la cessation de sa double activité́ en signe de réussite. « Vis-à-vis des banques, ce débouché́ nous donne du crédit. Il les rassure » se réjouit un éleveur de brebis.

Si O’tera peut stimuler l’augmentation des productions, elle peut aussi entrainer leur diversification. Il est courant que les agriculteurs entrent dans ce circuit avec un seul produit puis en fournissent d’autres par la suite. À son traditionnel jus de pommes, l’arboriculteur déjà̀ cité ajoute le jus pommes-cassis puis pommes-framboises et bientôt de la compote. Entre-temps, il a réinvesti 120 000 euros dans un matériel de transformation plus performant. *« Je fournis ce qu’on me réclame au nom des clients »* confirme un éleveur laitier toujours prompt à̀ satisfaire, en confiance, les aspirations de son client. En s’appuyant ainsi sur la réactivité́ des agriculteurs de son réseau, O’tera en profite pour se défaire de grossistes et accroître dans son offre le pourcentage de produits issus des circuits courts.

*Source.* [*https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2016-6-page-642.htm?contenu=article*](https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2016-6-page-642.htm?contenu=article)

# Annexe 4. L’organisation d’un magasin O’tera, l’exemple d’O’tera Saint-André

O’tera Saint-André, c'est plus de 800 m² de produits frais : traiteur, boucherie, charcuterie, poissons, fruits et légumes, boulangerie, crèmerie, pâtisserie, épicerie… 80 fournisseurs régionaux, dont 30 agriculteurs, qui nous livrent directement leur production. Priorité aux circuits courts : plus de 70 % de nos produits ! En complément, nous proposons une gamme de produits frais qui ne sont pas locaux, mais dont nous avons tous besoin : agrumes, fromages AOP, fruits exotiques…

Notre but : « Démocratiser les bienfaits des circuits courts » : qualité, fraîcheur, rapport qualité-prix pour les clients ; et débouchés et meilleure rémunération pour nos partenaires. Ici, il y a 500 références contre 10 000 dans un supermarché ! Cela permet de mettre en avant les produits locaux, sans les mettre en concurrence avec des produits d'importation !

*Source :* [*www.oterasaintandre.com*](http://www.oterasaintandre.com)